DECLARATION DES MEMBRES ET PARTENAIRES DU ROSSAD SUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

AU TERME DE L'ATELIER INTERNATIONAL SUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET L'EFFICACITE DE L'AIDE AUX SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL AU BURKINA FASO A OUAGADOUGOU LES 09,10 ET 11 NOVEMBRE 2011

Nous membres des organisations de la société civile réunis ce jour à Ouagadougou à la faveur de l'atelier sur la Souveraineté Alimentaire et l'Efficacité de l'Aide aux Secteurs de l'Agriculture et du Développement Rural organisé par le Réseau des Organisations de la Société Civile pour la Sécurité Alimentaire Durable (ROSSAD) du 9 au 11 novembre 2011,

Considérant que l'alimentation est un droit ;

Considérant le Sommet mondial de l'alimentation, en 1996, où les chefs de 185 pays et la Communauté européenne ont réaffirmé, dans la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, que "le droit de chaque être humain d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive conformément au droit à une nourriture adéquate et au droit fondamental de chacun

d'être à l'abri de la faim." Ils ont en outre proclamé leur volonté de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015.

Considérant le premier objectif du millénaire pour le développement qui vise **à réduire la faim et l'extrême pauvreté**
et qu'à l'orée de l'échéance 2015 nous nous constatons avec regret que le premier OMD de même que les autres OMD ne seront pas atteints ;

Considérant la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) qui proclame que "Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation".

Appréciant le fait que l'efficacité de l'aide au développement est interprété différemment selon les intérêts des bailleurs de fonds et des différents donateurs ; que l'utilisation des fonds alloués dans ce cadre ne répond pas toujours aux besoins des populations les plus vulnérables en dépit des efforts déployés par les organisations de la société civile au Burkina Faso comme partout ailleurs dans les pays en voie de développement ;

Considérant que le Burkina Faso ne pourra amorcer aucun développement socio-économique tant qu'il ne résoudra pas la question de la souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire se présente alors comme la clé de voûte ou le pilier du développement du Burkina Faso. L'Etat Burkinabè face aux différentes crises alimentaires a apporté des solutions conjoncturelles. Il convient dorénavant d'envisager une solution structurelle et durable. Et cette solution structurelle et durable est la souveraineté alimentaire ;

Sachant que pour le Burkina Faso, l'élimination de la faim/la réalisation de la souveraineté alimentaire passe par la prise en compte d'un certain nombre de mesures qui sont incontournables et inéluctables. La souveraineté alimentaire est le droit pour tout pays ou groupe de pays, de concevoir et de développer soi-même ses propres politiques agricoles et alimentaires c'est-à-dire les politiques les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un impact négatif sur les populations d'autres pays. Cela inclut le droit de développer des mesures de protection des produits transformés tout en évitant de créer le « dumping » vis à vis d'un pays tiers.

Vu les nombreuses personnes dont les femmes et les enfants aussi bien au Burkina Faso comme dans le monde qui souffrent de la malnutrition et de la faim et des nombreuses conséquences qui en découlent ;

Vu les aléas climatiques (sécheresse, stress hydrique, inondations, destructions des récoltes, …) qui ont de nombreux impacts sur l'homme ;

Vu la persistance de la crise financière internationale et la crise sociopolitique qui a secoué le Burkina Faso ;

Vu la persistance et la régularité des crises alimentaires au Burkina Faso ;

Vu l'importance que revêt l'agriculture pour le Burkina Faso ;

C'est pour quoi,

Nous, membres du Réseau des Organisations de la Société Civile pour la Sécurité Alimentaire Durable (ROSSAD) comprenant plus de deux cent organisations et représentées au niveau des treize régions avec treize comités régionaux et organisations de la société civile partenaires,

voudrions déclarer nous engager résolument à compter de ce jour à nous aligner derrière le mouvement déjà engagé dans les autres pays du Tiers Monde à l'action de suivi et de contrôle de l'efficacité de l'aide au développement en collaboration avec la Coalition Mondiale pour la Souveraineté Alimentaire ;

Nous interpellons donc les autorités du Burkina Faso au respect de leurs engagements suite à la ratification de nombreuses conventions et accords allant dans le sens de la souveraineté alimentaire.

Sans une nourriture adéquate, les hommes ne peuvent mener une vie saine et active. Ils sont condamnés à vivoter et à vivre dans la mouise. Ainsi, ils ne peuvent travailler ni faire quoi que ce soit. Ils ne peuvent s'occuper de leurs enfants et leurs enfants ne peuvent apprendre à lire et à écrire et développer leurs potentialités. Le droit à l'alimentation embrasse tous les domaines des droits de l'homme. Le réaliser est essentiel pour la lutte contre la pauvreté, pour la survie de l'humanité. Les actions des différents pays et des différentes institutions devraient viser à éliminer la faim dans le monde plutôt que de tourner le dos à cette tragédie oh comme bien malheureuse que vit le monde.

Le Burkina Faso dépend essentiellement de l'agriculture qui occupe plus de 80 % de la population active. Ce secteur contribue pour environ 45 % au PIB. Les Burkinabè peuvent nourrir les Burkinabè et les nombreux et braves agriculteurs peuvent vivre de l'agriculture pour peu qu'on considère l'agriculture comme la priorité des priorités en y investissant comment telle.

Pour ce faire, ce droit de produire ce que la population consomme sur le territoire burkinabé, ne devrait en aucun cas être compromis ou affecté par les importations ou les aides alimentaires.

Par conséquent, nous recommandons des autorités burkinabè de faire preuve de plus de transparence qu'elles impliquent dans leurs dispositifs de contrôle et de suivi de l'aide les membres de la société civile autres que ceux avec lesquels elles ont toujours collaboré jusqu'ici ;

Nous leur recommandons également des mesures fortes. Il s'agit essentiellement de l'adoption d'une politique agricole avec un budget d'au moins 40% du budget national. Ce pourra se faire

au fur et à mesure selon un planning à moyen et long termes afin de garantir les fondements d'une telle action.

Enfin, les autorités burkinabè devront travailler davantage pour prise de mesures concrètes pour la protection du marché national. .

Fait à Ouagadougou, le 11 novembre 2011

ORGANISATIONS SIGNATRICES

d'ordre	**ORGANISATIONS**	**FILIATION**

REPRESENTANTS

01

Association. TINTUA

Membre du Conseil de Gestion du ROSSAD

ILBOUDO Irissa et OUOBA Yembouani Yves

02

SOS Sahel International Burkina Faso

Membre et partenaire technique du ROSSAD

ZOURE Christophe et ZONGO Patrice

03

Service d'Edition de Langue (SEDELAN)

Partenaire du ROSSAD

OUDET Maurice

05

COMIPA

Partenaire du ROSSAD

GUETIN Paul Victor

06

SYNTAP

Partenaire du ROSSAD

TIENDREBEOGO Ousmane

07

Réseau Africain pour le Droit à l'Alimentation (RAPDA)

Membre du ROSSAD

BAZEMO/ KANYALA Evelyne

08

Union Nationale des Producteurs de Lait (UNPL)

Partenaire du ROSSAD

OUDRAOGO Fatoumata

09

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

Partenaire du ROSSAD

SOME D Laeticia

10

Réseau des Organisation Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)

Membre et partenaire du ROSSAD

QUENUM Laurent

11

Association Nationale des Producteurs de Haricot Vert (ANPHV)

Membre du Conseil de Gestion du ROSSAD

KINDO Soumaila

12

Self Help Africa

Partenaire du ROSSAD

BAZONGO Georges

13

Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP)

Membre du ROSSAD

Rahamata Laeticia KOUDOUGOU

14

People Coalition for Food Souvereignty des Philippines (PCFS)

Partenaire technique du ROSSAD

Roy ANUNCIACION

15

Green Cross

Membre du Conseil de Gestion du ROSSAD

DIALLO Ousseni

16

Ligue des Consommateurs du Burkina (LCB)

Membre du Conseil de Gestion du ROSSAD

NACOULMA Pierre

17

OXFAM

Partenaire du ROSSAD

OUANDAOGO Issaka

18

Centre Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES)

Partenaire du ROSSAD

OUEDRAOGO André Richard

Arrêtez la présente liste à dix-huit (18) organisations.

Download PDF